

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINTE CROIX SUR MER

SEANCE DU 8 JUIN 2022

Convocation : 31 mai 2022

Membres : 11 ; **Présents :** 8; **Absents :** 3 ; **Votants :** 9 ; **Public :** 0

L'an deux mille vingt-deux, le 8 juin à 19 heures.

Présents : Isabelle AUBRY, Thierry COIFFIER, Pauline DEVOS, Denis FERDY, Jessica HUYGHE, Éric LECHEMINANT, Guillaume LEMENAGER et Dominique POTIER.

Absents : Grégory THOUIN, Fanny MESNIL

Absents excusés : Claire GARRIGUE LANGLOIS (procuration à Pauline DEVOS)

Secrétaire de séance : Isabelle AUBRY

Le quorum est atteint.

ORDRE DU JOUR :

1. Désignation d'un(e) secrétaire
2. Approbation du CR du précédent conseil
3. Présentation du nouveau secrétaire de mairie, Manuel Schell
4. Décision modificative (révision du montant des dépenses imprévues)
5. Modalité de publicité des actes pris par les communes de moins de 3500 habitants
6. Avancement des travaux 2022
7. Projets de travaux 2023
8. Préparation des élections législatives des 12 et 19 juin
9. Événements de l'été : exposition "Trésors oubliés de trois églises du Bessin"; concert du 3 septembre
10. Questions diverses

1 DÉSIGNATION D'UN(E) SECRÉTAIRE

Isabelle AUBRY est désignée secrétaire de séance.

2 APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Décision

Le compte-rendu du conseil du 6 avril 2022 est approuvé à l'unanimité des présents et représentés et signé.

3 PRESENTATION DU NOUVEAU SECRETAIRE DE MAIRIE, MANUEL SCHELL

Monsieur Manuel SCHELL, futur secrétaire de mairie est convié au Conseil afin de se présenter avant son arrivée prévue le 1er juillet. Ce fut aussi l'occasion pour lui de rencontrer les membres du Conseil et de faire leur connaissance.

4 DECISION MODIFICATIVE – REVISION DU MONTANT DES DEPENSES IMPREVUES

Suite à une remarque de la trésorerie de Bayeux, Isabelle AUBRY expose au Conseil qu'il est nécessaire de revoir à la baisse les dépenses imprévues en section d'investissement. En effet celles-ci ne peuvent dépasser 7.5 % des dépenses réelles prévisionnelles de la section, (en excluant de l'assiette de calcul le déficit reporté) conformément à la réglementation.

- Dépenses prévisionnelles : 54 424.80 €
- Déficit reporté : 29 142.80 €
- Soit : 25 282.00 € * 7.5 % = 1896.15 €

Il convient donc de voter 1800 € de dépenses imprévues et non 3000.00 € comme inscrit au budget et de prendre la décision modificative suivante :

- 020 Dépenses imprévues : 1800 €
- 2183 Mobilier de bureau et informatique : 1200.00 €

Décision

A l'unanimité des présents et représentés, le Conseil approuve la décision modificative de la section dépenses d'investissement

5 MODALITES DE PUBLICITE DES ACTES PRIS PAR LES COMMUNES DE MOINS DE 3500 HABITANTS

Le 1^{er} juillet 2022 entrera en vigueur la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements, introduite par l'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021.

Parmi les nouveautés, la publicité des actes qui déclenche leur entrée en vigueur se fera désormais par voie électronique pour toutes les collectivités. Toutefois, et par dérogation, les communes de moins de 3500 habitants, pourront choisir par délibération, entre l'affichage, la publication sur papier ou la publication électronique.

Isabelle AUBRY propose au conseil municipal de choisir la modalité suivante de publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel :

Publicité par affichage

Décision

A l'unanimité des présents et représentés, le Conseil ayant entendu l'exposé et après en avoir délibéré, décide d'adopter la proposition de publicité par affichage qui sera appliquée à compter du 1^{er} juillet 2022.

6 AVANCEMENT DES TRAVAUX

VOIRIE

Madame Fleury de l'Agence Routière Département, lors de sa visite, a précisé que la réglementation oblige de déplacer le panneau d'entrée du village afin de valider la pose du coussin berlinois route de Graye avant la rue des Moulins (distance de 100 m minimum requise entre le panneau d'entrée et le coussin) .

Elle préconise également de déplacer le panneau de sortie du village en le mettant au dos de celui d'entrée. Elle émet un avis favorable suite à ces recommandations.

- Travaux:
 - STOP rue des Moulins au croisement avec la route de Graye
 - Coussin berlinois sur la route de Graye avant le croisement
- Budget HT 2 653,50 €
- Demande de subvention Amendes de Police
 - Déposée le 10 mai, validée
 - Subvention demandée HT (40 %) 1 061,40 €
 - En attente décision ...

EFFACEMENT DES RESEAUX

Jessica HUYGHE rapporte les détails évoqués lors des réunions de chantier qui ont eu lieu avec le SDEC Energie les 20 mai et 1^{er} juin dernier.

Les travaux d'effacement des réseaux ont été planifiés par le SDEC pour durer 150 jours à partir du 29 avril 2022. Les travaux de terrassement ont effectivement débuté au 2 mai 2022 pour une durée prévisionnelle de 8 semaines. Lors des opérations de terrassement, un passage fibre non cartographié a obligé les équipes à dévier le tracé initial des tranchées.

Au 1^{er} juin, 50 % des terrassements publics ont été réalisés. La réouverture de la circulation sur la RD envisageable en semaine 24 sous réserve de l'avancée des travaux (4 semaines restantes dont une sur la RD).

La vérification technique est planifiée par le SDEC courant juillet – ce qui permet d'envisager la réfection à l'identique des voiries, trottoirs et accotements à cette période. En revanche, Orange/Covage disposent d'un délai de 60 jours après la vérification technique, pour faire passer les réseaux fibre dans les fourreaux. En conséquence, les anciens poteaux électriques ne seront pas retirés immédiatement : il faudra attendre que l'ensemble du réseau télécom soit câblé.

EMBELLISSEMENTS

Budget (HT)

• Mobilier en bois	2 486,50
• Plantations	4 345,18
• Total	6 831,68

Avancement des travaux

- Mobiliers bois fabriqués (Clément Pégoux) : banc, poubelle, jardinières; pose prévue après l'enrobé des routes
- Plantations (Leblois Environnement) : automne prochain

Subvention DETR

- Subvention demandée de 40% 2 732,67 €
- Dossier déposé le 25 avril 2022, complétude confirmée le 17 mai 2022
- En attente décision ...

7 PROJET DE TRAVAUX 2023

Salle communale

Jessica HUYGHE explique au conseil que nous sommes en attente d'un avenant du SDEC afin de commencer l'AUDIT Energétique de la salle communale.

Elle propose de constituer une commission afin de réfléchir, cibler et proposer les besoins et les équipements les mieux appropriés à la rénovation de la salle communale.

Cette commission sera composée des membres suivants :

Jessica HUYGHE

Guillaume LEMENAGER

Claire GARRIGUE LANGLOIS

Thierry COIFFIER

Dominique POTIER

Pauline DEVOS

8 ORGANISATION DES ELECTIONS LEGISLATIVES

Guillaume LEMENAGER fait part de l'organisation des élections des 12 et 19 juin :

- Le bureau de vote sera installé dans la salle municipale,
- Le président et le vice-président pour le 12 juin seront respectivement Guillaume LEMENAGER et Devis FERDY, les assesseurs : Jessica HUYGHE, Grégory THOUIN et Thierry COIFFIER
- La composition du bureau de vote pour le 12 juin est complétée en séance comme suit :

08H00 – 10H00	Dominique POTIER- Fanny MESNIL- Guillaume LEMENAGER
10H00 – 12H00	Thierry COIFFIER – Claudine COIFFIER – Françoise CHATELLIER
12H00 – 14H00	Jean Marie COULIBEU- Pauline DEVOS- Isabelle AUBRY
14H00 – 16H00	Claire LANGLOIS – Olivier LANGLOIS – Mr ou Mme SERARD
16H00 – 18H00	Grégory THOUIN- Jessica HUYGHE- Denis FERDY

9 EVENEMENTS DE L'ETE

Exposition « Trésors oubliés de trois églises du Bessin »

- Prochaine réunion le 26 juin à 10 h pour préparer l'exposition de Sainte-Croix (Jessica Huyghe, Thierry COIFFIER, Dominique POTIER)
- Organisée par l'Alliance des églises rurales du Bessin avec le soutien du Service du Patrimoine du département (A. Dalibert)
- Trois communes associées:
 - Saint-Marcouf : du 18 juin au 1^{er} juillet
 - Condé-sur-Seulles : du 8 juillet au 20 juillet
 - Sainte-Croix : du 23 juillet au 7 août
- Inaugurations:
 - Ensemble de l'exposition : le 25 juin à Saint-Marcouf
 - Exposition de Sainte-Croix : le 23 juillet
- Disposition des ornements sur mannequin et aube blanche
 - à l'entrée de la nef : chape dorée
 - autour du baptistère : scène de baptême avec ornements blanc et femme en costume XIX^{ème} portant son bébé en robe de baptême
 - devant les autels à gauche et à droite dans la nef : ornements noirs (funérailles), ornements violet (avent et carême)
 - devant le maître-autel dans le chœur : ornements blanc (Pâques et Noël), vert (temps ordinaire) et rouge (Pentecôte)
 - dans la sacristie: chasubles blanc et or de part et d'autre du chasublier, chasublier ouvert, bannières de procession
- Présentation des ornements :
 - panneaux explicatifs (2 m x 1 m) : symbolique et calendrier des couleurs, décors, techniques de broderies...
 - cartel d'information pour chaque ornement (données de l'inventaire)
- Échanges entre les 3 communes
 - Prêtés par Sainte-Croix :
 - Chapes rouge et verte (inv 14OM32854 et 14OM32845)
 - 12 aubes blanches
 - Prêtés par les autres communes à Sainte-Croix :
 - Baigneur et robe de baptême
 - Costume de paysanne
 - Prêtés par le service du patrimoine :
 - Mannequins
 - Panneaux explicatifs
 - cartels
- Communication

Ensemble des trois expositions

- Communication institutionnelle par l'Alliance
- Invitation à l'inauguration du 25 juin par Saint-Marcouf (contacts Ste-Croix fournis à Saint-Marcouf)

Exposition de Sainte-Croix-Mer

- Information STM et presse en cours
- Mailing d'invitation à l'inauguration du 23 juillet prévu vers le 10 juillet
- Affiches à placer dans commerces et églises des environs WE du 16-17 juillet : bénévoles bienvenus !
- Flyers à distribuer à la sortie des messes du dimanche 17 juillet à Creully, Courseulles : bénévoles bienvenus !

Concert ADTLB du 3 septembre

- Concert proposé et financé par l'ADTLB (Christian Nisse)
- Programme : Madrigaux de Monteverdi, chanteurs accompagnés au théorbe
- Organisation : Fin d'après-midi, 18h30 (à confirmer). Réception à l'issue du concert pour les musiciens, organisateurs, personnalités, conseil et participants.

Fête de Sainte-Croix le 17 septembre au Clos Saint Martin à partir de 15 h

- Au programme, jeux foot, karaoké et repas du soir.
- La prochaine réunion de la commission animation est prévue le 18 août.

La séance est terminée à 21h30

Le Maire

LE MAIRE
LEMENAGER GUILLAUME

La secrétaire de séance



Sujet : CR du Conseil du 8 juin

De : Dominique POTIER <dominiquepotier.stecroixsurmer@gmail.com>

Date : 17/06/2022, 17:11

Pour : Mairie de Sainte-Croix-sur-Mer <mairie@sainte-croix-sur-mer.fr>

Copie à : guillaume leménager <guillaume.lemenager@orange.fr>, jessica huyghe <jhuyghe@orange.fr>, Isabelle Aubry <iaubry@sfr.fr>, Dominique Potier Sainte-Croix <dominiquepotier.stecroixsurmer@gmail.com>

Bonjour Laure, voici le CR du Conseil du 8 juin, pour diffusion au membres du Conseil et affichage.

Merci,

--

Dominique Potier

2^{ème} Adjoint

06 73 99 58 89

— Pièces jointes : —

Compte-rendu CM 080622 v3.docx

22.4 Ko